

Le rôle de la connaissance dans le processus de politiques publiques

Claudio M. Radaelli*

Article original : Radaelli, C. M. (1995). The role of knowledge in the policy process. *Journal of European Public Policy*, 2(2), 159-183
<https://doi.org/10.1080/13501769508406981> Cet article est republié en français avec l'autorisation de la maison d'édition Taylor & Francis Ltd, <https://www.tandfonline.com>. Les citations dans le texte sont des traductions libres.

RÉSUMÉ | La recherche scientifique récente sur les politiques publiques a souligné le rôle de la connaissance dans le processus de politiques publiques. La diversité des concepts et des approches de l'étude de la connaissance peut sembler déroutante. Toutefois, cet article soutient que les différentes approches théoriques ont des points communs et qu'une « perspective de la connaissance » sur le processus de politiques publiques présente de nombreux avantages. Il est suggéré que des domaines tels que la recherche évaluative, les communautés épistémiques, la diffusion des paradigmes de politique économique, la mise à l'agenda et l'apprentissage des politiques contribuent à une nouvelle vision du processus de politiques publiques, dans lequel le pouvoir et la connaissance remplissent des fonctions complémentaires. Les conclusions abordent les principales implications pour de futures recherches sur l'analyse du processus de politiques publiques.

MOTS CLÉS | *Utilisation des connaissances, théorie du processus de politiques publiques*

Introduction. La connaissance contre le pouvoir ?

« Les idées des économistes et des philosophes politiques, qu'elles soient justes ou fausses, sont plus puissantes qu'on ne le croit généralement » (J.M. Keynes).

« Les idées, à moins que les circonstances extérieures ne leur soient favorables, n'ont en général pas d'efficacité très rapide ou immédiate dans les affaires humaines. » (J.S. Mill)

L'objectif de cet article est de suggérer un programme provisoire pour l'analyse du processus de politiques publiques en tentant d'esquisser les éléments constitutifs d'un cadre qui va au-delà des deux citations ci-dessus. En effet, le défi théorique n'est pas de choisir entre Keynes et Mill, ou de sélectionner une réponse ultime sur le poids du pouvoir – le « cœur » traditionnel de la science politique – et de la connaissance, mais plutôt de développer un traitement analytique de questions telles que *quand* et *comment* la connaissance compte dans le processus de politiques publiques. Les citations de Keynes et

* L'affiliation de l'auteur se trouve à la fin de l'article.

de Mill sont, bien entendu, choisies pour illustrer deux pôles extrêmes. En fait, Keynes savait parfaitement que les « idées » n'ont pas d'efficacité immédiate, comme l'indique sa célèbre description des décisionnaires politiques comme étant des victimes d'économistes décédés ! Plus récemment, des chercheurs et chercheuses ont mis l'accent sur le rôle de la connaissance et, ce faisant, ont traité les concepts de « pouvoir » et de « connaissance » comme des contraires, afin de définir différentes approches de l'étude du processus de politiques publiques. En pratique, l'issue du débat est la nature complémentaire de ces concepts.

Deux remarques préliminaires semblent essentielles : premièrement, l'analyse du processus de politiques publiques en termes de « variables de pouvoir » étant bien connue, cet article tente d'explorer la face moins connue de ce processus, à savoir le rôle que la connaissance peut jouer. Deuxièmement, l'accent est mis sur les connaissances en sciences sociales plutôt que sur l'impact des connaissances scientifiques sur l'élaboration des politiques (voir Barker et Peters, 1993). L'article est divisé en quatre sections : la section 1 présente les principaux concepts. La section 2 examine les différentes approches qui constituent une « perspective de la connaissance » sur le processus de politiques publiques. La section 3 analyse les tendances générales soulignées par les approches examinées. Enfin, la section 4 réfléchit à la connaissance en tant qu'élément d'un processus de politiques publiques.

1 | Du pouvoir à la connaissance

Pour commencer, il est important d'aborder brièvement la question de ce que nous entendons par « politique publique ». Les analystes des politiques publiques considèrent traditionnellement les politiques publiques comme l'« extrant » du système politique. Les efforts d'analyse se sont donc concentrés sur les « intrants », c'est-à-dire les demandes politiques et l'articulation des intérêts. Certains spécialistes des politiques ont considérablement modifié ce point de vue, en faisant des politiques publiques l'unité d'analyse. Par exemple, les travaux de Lindblom (1990), Hecló (1972; 1974), Majone (1989) et, d'un point de vue organisationnel, Crozier et Friedberg (1977) portent sur les aspects dynamiques du processus de politiques publiques. Cela introduit une perspective qui envisage les politiques sous l'angle de l'apprentissage et de réseaux d'interaction. Dans ce contexte, l'apprentissage ne doit pas être considéré comme nécessairement positif et bénéfique (Lindblom, 1990, p. 206; Weiss, 1986), mais comme un concept qui met l'accent sur les décisions collectives en tant que recherche constante plutôt que sur la simple résolution de conflits. Par conséquent, l'étude des politiques doit tenir compte à la fois du temps et de l'apprentissage. L'analyste est censé étudier un processus dans lequel les protagonistes, les problèmes et les solutions peuvent changer.

Cependant, après avoir identifié la politique publique comme la variable dépendante, nous avons la tâche difficile de sélectionner la variable indépendante. L'approche conventionnelle en science politique consiste à se concentrer sur le *pouvoir* en tant que variable indépendante la plus importante pour expliquer la politique publique. Pourtant, au moins depuis les travaux de James March (1966), nous sommes conscients de l'existence d'une classe de modèles de choix social – les « modèles de processus » selon la terminologie de March – dans lesquels le pouvoir n'est pas un phénomène significatif. En outre, Hecló (1974), Hecló et Wildavsky (1974) et King (1973) ont produit des analyses

dans lesquelles la connaissance est une variable indépendante et hautement significative dans l'étude du processus de politiques publiques.

En choisissant la connaissance comme variable indépendante, nous devons cependant clarifier la façon dont le terme « connaissance » sera utilisé ici. De toute évidence, la connaissance inclut à la fois le savoir profane et le savoir professionnel, et ce dernier ne doit pas nécessairement être considéré comme jouant un rôle pivot ou supérieur. En fait, il existe une influence réciproque entre les deux, les sciences sociales offrant de l'aide, de l'affinage, de la vulgarisation ou un espace de test au savoir profane (Lindblom et Cohen, 1979; Lindblom, 1990, p. 177, 216-17). Selon Lindblom (1990, p. 123), la connaissance est une « croyance bien étayée, qu'elle soit empirique ou évaluative ». Knott et Wildavsky introduisent une notion différente et plus stricte de « connaissances pertinentes pour les politiques » :

« Par information, nous entendons des données organisées de manière à faire une différence quant à la prise de décision et à la forme qu'elle prend... La connaissance précise la relation entre les variables et les conséquences; l'information relie les variables aux effets, mais la relation reste hypothétique, non testée par les résultats d'une décision réelle. La connaissance est donc une déclaration définitive de ce qui va se passer; l'information est une supposition éclairée. » (Knott et Wildavsky, 1980, p. 548)

Cette notion semble si exigeante que les sciences sociales sont rarement qualifiées de *connaissances*. Compte tenu de ce que nous savons des conditions réelles dans lesquelles les décisions à propos des politiques sont prises, il est facile de soutenir, à l'instar de Lindquist (1990), que l'accent empirique principal devrait être mis sur l'information, car ce n'est qu'en de rares occasions qu'il y a place pour une véritable utilisation des connaissances, au sens où l'entendent Knott et Wildavsky. Il est donc plus pratique de s'appuyer sur la notion de Lindblom dans notre discussion générale, avec la connaissance dans la formulation de Knott et Wildavsky comme une forme spécifique de connaissances.

Knott et Wildavsky s'intéressent bien sûr aussi aux décisions, ce qui soulève la question de l'utilisation des connaissances. En fait, différents auteurs et autrices définissent le concept d'utilisation des connaissances de différentes manières : pour certains, l'utilisation signifie des actions spécifiques prises sur la base des connaissances (*utilisation instrumentale*). Pour d'autres, il s'agit d'une forme plus diffuse et indirecte d'utilisation (*utilisation conceptuelle*). Lorsque la définition de l'utilisation varie autant, il n'est pas surprenant que les analyses empiriques de l'utilisation des connaissances ne soient pas concluantes. C'est pour cette raison que Rich et Oh (1994, p. 72) recommandent des dimensions et des mesures multiples de l'utilisation des connaissances. En outre, la littérature sur le comportement organisationnel identifie divers processus organisationnels associés à l'utilisation des connaissances, comme suit : le traitement de l'information, lié aux cognitions qui définissent les éléments particuliers de l'environnement organisationnel; la délimitation affective, c'est-à-dire le processus d'attribution de valeurs et de sentiments à différents choix; la formulation et le contrôle de la stratégie, c'est-à-dire les choix qui intègrent les cognitions et les sentiments en faisant une sélection entre les différentes possibilités; la génération d'actions, c'est-à-dire la tentative de mise en œuvre des choix (Beyer et Trice, 1982; se référer à Argyris et Schon, 1978). Par conséquent, il serait erroné de considérer l'utilisation des connaissances uniquement comme une « génération d'actions ». La génération d'actions elle-même

comprend au moins trois types de comportements : les décisionnaires utilisent les connaissances pour faire des choix, pour mettre en œuvre les décisions et pour développer des procédures opérationnelles standards dans le cadre d'un processus d'institutionnalisation.

Enfin, l'étude des organisations met en lumière l'*utilisation symbolique* de l'information. Les actes de production et d'utilisation de l'information dans la prise de décision organisationnelle ont la valeur symbolique d'exprimer les fondements rationnels perçus des choix. Les membres des organisations sont perçus comme rationnels et compétents lorsqu'ils ou elles font preuve d'une certaine maîtrise des sources d'information. En conséquence, « les individus et les organisations recueillent systématiquement plus d'informations que ne le justifient » les besoins réels de la décision (Feldman et March, 1981, p. 178). Justifier une décision en termes d'information est une façon de symboliser la légitimité d'un processus de décision.

L'utilisation des connaissances est davantage un processus qu'un événement discret se produisant à un moment précis. C'est pourquoi,

« l'information influence la prise de décision sans nécessairement être activement utilisée... L'utilisation de l'information doit être étudiée méthodologiquement comme une variable indépendante ou intervenante (c'est-à-dire l'utilisation pour faire quelque chose) plutôt que comme une variable dépendante (c'est-à-dire l'utilisation comme fin du traitement de l'information dans la prise de décision). » (Rich et Oh, 1994, p. 85)

Enfin, si nous considérons le cas spécifique de l'utilisation des sciences sociales, les connaissances peuvent être conçues comme des « informations sur les sciences sociales », des « idées » (conclusions « reconnues » et « slogans politiques », tirés de recherches antérieures, mais allant au-delà de la méthodologie et des résultats des études originales), ou des « arguments » (un ensemble de preuves construit dans le but de soutenir une position de plaidoyer). Les analyses de Weiss (1986; 1991), Majone (1989) et Kingdon (1984) soutiennent clairement cette classification des connaissances en sciences sociales. Les informations en sciences sociales peuvent à leur tour être subdivisées en « données » (le processus de génération de données, généralement institutionnalisé par le biais de fournisseurs de données gouvernementaux et internationaux), « recherche » (l'étude d'enjeux de politiques sur une période de temps substantielle; cela va au-delà de la génération de données en ce sens que cela inclut l'interprétation et une certaine modélisation des principales relations entre les variables) et « analyse orientée vers la politique publique », qui suggère un certain plan d'action, créant ainsi un type d'information facilement convertible en idées à la mode ou en argument (Lindquist, 1990, p. 32-3).

2 | Le pouvoir de la connaissance

Cette section aborde différents domaines d'études sur les politiques, à savoir l'utilisation des connaissances et la recherche évaluative, les communautés épistémiques, les études sur la diffusion des paradigmes économiques, la mise à l'agenda, le changement de politique et l'apprentissage en matière de politique. Certaines approches (par exemple la mise à l'agenda et la recherche évaluative) traitent des étapes du processus de politiques publiques, tandis que d'autres mettent l'accent sur les structures

politiques et les institutions. Il n'est pas question ici d'analyser le processus de politiques publiques en utilisant les « étapes » comme outil d'analyse; en fait, plusieurs raisons alimentent le scepticisme envers cette approche, ainsi qu'envers d'autres visions « linéaires » du processus de politiques publiques (Sabatier et Jenkins-Smith, 1993, p. 1-4). Il apparaîtra clairement, au fil de la discussion, que l'intérêt porté à l'agenda et à l'évaluation n'a rien à voir avec les conceptions linéaires du processus de politiques publiques, mais qu'il est orienté vers la recherche de concepts et d'hypothèses sur le rôle de la connaissance. C'est pourquoi l'évaluation, un domaine qui, dans le « modèle des étapes », devrait être laissé à la fin de notre discussion, est introduite en premier.

2.1 | Utilisation des connaissances et recherche évaluative

Une grande partie de la littérature sur l'utilisation des connaissances émane des scientifiques qui s'intéressent à la recherche évaluative. Une étude évaluative fournit généralement un type particulier de connaissances. En effet, l'évaluation est une méthode d'appréciation de l'efficacité des politiques (c'est-à-dire que l'évaluation mesure essentiellement l'impact des politiques), sans analyse causale détaillée : même en l'absence d'informations sur les mécanismes causaux en jeu, il est possible de prendre une « décision pragmatique », pour reprendre les termes de Peters et Barker (1993).

L'histoire des études évaluatives peut être considérée comme une étude de cas de l'utilisation et de l'abus d'idées, depuis les rêves héroïques de Donald Campbell (1969), pionnier d'une société dans laquelle les réformes seraient guidées par les expériences sociales générées par la recherche évaluative, jusqu'à la théorie du processus de politiques publiques exposée par des spécialistes de l'évaluation aussi sophistiqués que Carol Weiss et Lee Cronbach (voir Shadish et al., 1992). Le principal clivage au sein de la recherche évaluative est lié au traitement de la connaissance : alors que certains auteurs ou autrices ne considèrent pas la connaissance comme un élément de l'analyse du processus de politiques publiques, dans des analyses plus élaborées, la connaissance devient un élément endogène. La recherche évaluative peut donc être divisée en deux périodes. La première a été dominée par une vision de la connaissance comme étant exogène au processus de politiques publiques. La seconde, la phase « moderne », représentée par des autrices et auteurs tels que Weiss et Cronbach, considère la connaissance comme endogène au processus de politiques publiques. Weiss est encline à suggérer que l'analyse de politique joue un rôle d'« éclairage » (*enlightenment*); ce rôle repose sur des études novatrices capables de modifier progressivement le vocabulaire à propos de la politique publique et les cadres d'interprétation des responsables de politiques, plutôt que sur des études orientées vers des « solutions » à court terme et la consultance politique. Ainsi, la recherche et les connaissances qu'elle produit ont un effet à plus long terme sur l'élaboration des politiques. Les perceptions et les compréhensions évoluent au fil du temps, ce qui a un rapport avec la connaissance. Que peut-on conclure, dès lors, de l'éclairage apporté par ce vaste corpus de littérature pour comprendre l'impact de la connaissance sur le processus de politiques publiques ? Premièrement, la connaissance n'est pas simplement la configuration des relations de pouvoir et des intérêts dominants, c'est-à-dire une sorte de « super-structure » (Majone, 1989, p. 148), mais une variable autonome, caractérisée par un lien dialectique avec le pouvoir. Deuxièmement, selon les spécialistes de l'évaluation et des théories de la politique publique tels que Lindblom et Cohen (1979), Weiss (1979; 1982; 1986; 1987), Majone (1989; 1993), Wittrock (1982), Cronbach et al. (1980), la recherche sociale et les idées ne sont qu'une

composante du processus de politiques publiques. Par conséquent, ils ne croient pas en un simple « modèle axé sur la connaissance », qui suppose une progression « rationnelle » comme suit :

recherche fondamentale → recherche appliquée → développement → application.

De même, ils rejettent le « modèle de résolution des problèmes », selon lequel un problème existe, les informations manquent et la recherche génère une solution, puis le déficit d'information est comblé. Il est intéressant de noter que Lee Cronbach emploie le terme de « communauté de *fabrication* des politiques » au lieu de « communauté de *formulation* des politiques », dans le but de mettre l'accent sur le caractère « boîte à ordures » des décisions et sur les relations floues entre les protagonistes et les problèmes de politique publique.

Une troisième caractéristique découlant de la recherche évaluative est le sens large de la notion de connaissance – non seulement les opinions des spécialistes et la recherche sociale, mais aussi la transformation des idées des spécialistes en un type de connaissance réellement utilisé par les acteurs et actrices politiques; une connaissance dans laquelle la recherche, les informations détenues par les bureaux de l'administration publique, et même les opinions exprimées par les médias de masse sont toutes entremêlées. Ceci est cohérent avec la classification de Weiss de la connaissance en termes de données, d'idées et d'arguments (Weiss, 1986). La recherche sociale s'infiltré ou est absorbée dans les processus d'élaboration des politiques par des processus indirects, cumulatifs et diffus (principalement par le biais d'idées et d'arguments), et en combinaison avec des connaissances profanes. Le processus d'« éclairage » des politiques est imprécis, reflétant ainsi les aspects diffus (c'est-à-dire la multiplicité des décisionnaires, la multiplicité des intérêts en jeu, l'ajustement progressif des positions) du processus d'élaboration des politiques.

2.2 | Communautés épistémiques

L'étude des communautés épistémiques utilise une variable dépendante très différente (la coordination internationale des politiques), mais, comme la recherche évaluative, elle met l'accent sur « un processus qui a plus à voir avec la politique qu'avec la science, transformant l'étude du processus politique en une question à propos de qui apprend quoi, quand, au profit de qui et pourquoi » (Adler et Haas, 1992 : 370). Le terme « communauté épistémique » définit « un réseau de spécialistes dont l'expertise et la compétence sont reconnues dans un domaine particulier et qui font autorité en matière de connaissances pertinentes pour la politique publique dans ce domaine ou ce secteur » (Haas, 1992, p. 3). Cette approche s'intéresse particulièrement à l'explication des relations complexes entre les communautés épistémiques et le comportement des États en matière de coordination des politiques internationales.

En ce qui nous concerne, l'approche proposée par Peter Haas mérite notre attention, car la connaissance est la variable clé qui définit les communautés épistémiques. De plus, elle introduit trois caractéristiques du processus de politiques publiques : l'incertitude, l'interprétation et l'institutionnalisation des idées. En cas d'incertitude, affirme Haas, il n'y a pas de perception claire de l'intérêt du protagoniste : la communauté épistémique est donc en mesure de générer une définition des intérêts en éclairant certaines dimensions d'un enjeu à partir desquelles l'acteur ou l'actrice peut déduire ses intérêts. Les

intérêts deviennent donc une variable dynamique « dépendante », encadrée par la connaissance. En outre, « de nombreuses conditions facilitant la focalisation sur le pouvoir sont absentes. Il est difficile pour ceux et celles qui dirigent d'identifier leurs alliés politiques potentiels. Ni le pouvoir ni les repères institutionnels du comportement ne seront disponibles, et de nouveaux modèles d'action peuvent en découler » (Haas, 1992, p. 14).

Ce modèle considère le processus de politiques publiques comme un processus d'évolution des politiques, composé de quatre étapes : l'innovation, la diffusion, la sélection et la persistance. La diffusion est un processus délicat, car soit une communauté épistémique acquiert un pouvoir bureaucratique (par exemple, par la mise en place de comités consultatifs internationaux), soit la diffusion des paradigmes de politiques est sérieusement entravée et la connaissance consensuelle promue par la communauté ne sera pas efficace. L'étape de sélection des politiques est également un outil analytique important, car elle permet d'éviter un modèle naïf d'utilisation des connaissances (c'est-à-dire qu'une communauté produit des connaissances et que les États « obéissent » au paradigme de politique épistémique). Dans la pratique, les communautés épistémiques « créent la réalité, mais pas comme elles le souhaitent » (Adler et Haas, 1992, p. 381). Pour être efficace, une communauté épistémique doit agir dans des conditions d'incertitude, auquel cas la communauté bénéficie de l'absence d'un point de vue dominant sur une question et de l'impossibilité de calculer les résultats attendus de différentes lignes d'action.

Les principaux résultats de cette approche sont la diffusion *internationale* des idées, l'importance des droits de consultation et des *ressources juridiques* des acteurs et actrices possédant des connaissances pertinentes pour la politique (Haas emploie le terme de « pouvoir bureaucratique »), et la possibilité d'intégrer de *vastes intérêts non organisés* dans les choix de politiques, surmontant ainsi le paradoxe Olsonien de la logique de l'action collective. Il convient toutefois de noter les implications de l'utilisation de la métaphore évolutionniste utilisée par Haas et tirée de la biologie du développement. Selon cette dernière, les changements évolutifs apportés aux structures, une fois en place, sont largement irréversibles et ces changements déterminent virtuellement l'éventail des choix ultérieurs qui s'offrent aux espèces (Adler et Haas, 1992, p. 372). De la même manière, le processus de politiques publiques peut être analysé à travers la nouvelle science du chaos. La perspective du chaos illustre la forte dépendance des phénomènes par rapport aux conditions initiales, mais indique que ces phénomènes sont dynamiques. Lorsqu'ils s'éloignent du point d'équilibre, ils atteignent des « bifurcations », c'est-à-dire des transformations qui ne peuvent être inversées (Dobuzinkis, 1992).

2.3 | Orthodoxies économiques et structure du discours

Paradigmes de la politique économique

L'incertitude, l'institutionnalisation des idées et les caractéristiques de la dépendance au cheminement du processus de politiques publiques sont également présentes dans l'étude des paradigmes de la politique économique. Les économistes, les historiens et historiennes et les politologues ont produit un corpus impressionnant de recherches sur le keynésianisme, l'orthodoxie économique la plus importante du 20^e siècle (Hall, 1989; Weir et Skocpol, 1985; Gourevitch, 1984). Aussi, des chercheuses et des

chercheurs ont récemment examiné d'autres cas, par exemple la diffusion du monétarisme et des idées politiques de « monnaie saine » dans le processus européen d'élaboration de politiques (Dyson, 1994), les paradigmes de la politique commerciale (Goldstein 1993) et l'économie politique de la nouvelle droite (Thompson, 1990). Ces études suggèrent une conclusion importante : la transmission des idées est plus importante que leur « production ». Cependant, la connaissance économique est « transmise » dans des choix et n'a un effet indépendant sur la politique publique (en dehors des intérêts des protagonistes) que lorsque des conditions d'incertitude prévalent. Il existe généralement plus d'une politique compatible avec un ensemble d'intérêts, mais le choix d'une politique spécifique ne peut généralement pas être effectué selon les calculs présumés par le modèle du processus de politiques publiques axé sur les intérêts (Goldstein, 1993, p. 9-11, 252). Ainsi, même si la perception des différents intérêts conflictuels en jeu est claire, il existe une marge d'indétermination dans le choix d'une politique spécifique. Dans ces conditions, les croyances causales partagées sur les variables économiques se comportent comme des aiguillages (ou des « cartes routières ») qui orientent les intérêts vers des orientations de politiques spécifiques (Goldstein, 1993). Les paradigmes économiques ne sont pas simplement des piquets sur lesquels les intérêts peuvent appuyer leurs arguments; ce sont plutôt des filtres, des points focaux, des lentilles qui fournissent des stratégies aux responsables de politiques. Bien entendu, pour être transmis dans les choix de politiques, un paradigme économique doit être cohérent avec les valeurs sociales et les normes qui prévalent dans une société donnée. En outre, ses chances de sélection augmentent considérablement s'il peut être facilement traduit et « vendu » sur le marché politique sous la forme d'« idées en vogue » (notez comment un livre compliqué comme la *Théorie générale* de Keynes est devenu un ensemble de relations causales simples après que Hicks a publié sa fameuse « interprétation suggérée »). Par ailleurs, le paradigme peut également être manipulé sous la forme d'« histoires causales » (Stone, 1989).

En abordant le problème de la diffusion du paradigme keynésien à travers les nations, Hall (1989, p. 361-91) présente un modèle en deux volets. Le premier est plus ou moins une analyse du « *gatekeeping* », ou une interprétation de la manière dont les idées sont jugées. Les idées sont jugées dans un « espace » tridimensionnel – les trois dimensions étant la viabilité économique, politique et administrative.

Le second volet, qui a trait à l'adoption d'idées, prend en compte des facteurs politiques (l'orientation du parti au pouvoir) et administratifs (en particulier, trois caractéristiques de la structure d'un État : la perméabilité de l'administration, le pouvoir de la banque centrale et la concentration de la gestion macroéconomique) ainsi que la structure du « discours politique » (sur ce concept, voir Hall, 1989, p. 383-6 et la section 2.3.3).

Une fois accepté par les responsables de politiques, un paradigme économique entre dans un *processus d'institutionnalisation*. Comme l'a montré Goldstein (1993), l'institutionnalisation du savoir économique affecte à la fois les protagonistes (les institutions génèrent des réseaux qui leur sont fonctionnellement liés) et les perceptions qu'ils ont des changements économiques à venir. Un paradigme institutionnalisé n'est pas seulement un ensemble de règles pour aborder un problème actuel; ce processus implique plutôt une institutionnalisation de la signification (March et Olsen, 1989). À travers l'institutionnalisation, un paradigme économique est interprété « en relation avec les structures de signification que toute culture génère » (Fumer et Supple, 1990, p. 33). L'acceptation des idées économiques dans les

structures cognitives et politiques est à son tour la cause principale de la persistance des paradigmes de politiques institutionnalisés. Ainsi, les politiques peuvent perdurer au-delà de leur utilité. C'est pourquoi l'accent mis sur la connaissance éclairée également l'analyse des institutions. Plus généralement, « l'approche institutionnelle de l'étude du processus de politiques publiques », comme le suggère Guy Peters, explique pourquoi le changement de politique est si difficile. Il n'est pas facile de modifier les croyances causales partagées qui sont ancrées dans les institutions. Néanmoins, une fois les croyances modifiées, un changement de politique majeur peut se produire et « la capacité d'interpréter à la fois le changement et la persistance apparaît comme l'une des caractéristiques les plus importantes de l'approche institutionnaliste » (Peters, 1992, p. 178).

Structuration du discours et cadrages

Tout bien considéré, l'analyse des orthodoxies économiques repose sur une perspective *macro*, qui peut être enrichie par les développements récents des études de politiques publiques traitant de la « structuration du discours » (Wagner et al., 1991), ainsi que du « cadrage du discours » (Rein et Schön, 1991). La structuration du discours est une approche qui met l'accent sur la manière dont les responsables de politiques et le milieu de la recherche en sciences sociales interagissent, en utilisant les connaissances afin de façonner un discours visant à comprendre et à donner un sens aux transformations sociales et économiques séculaires. À long terme, ces interactions peuvent passer par l'institutionnalisation du discours, lorsque les liens entre les sciences sociales et les institutions sociétales sont plus fermement établis, par exemple au moyen de commissions gouvernementales ad hoc. Les règles intellectuelles (c'est-à-dire le discours au sein des communautés intellectuelles) et les dispositifs institutionnels contribuent à la création de dispositions spécifiques et de capacités orientées vers la politique publique.

Lorsqu'ils sont confrontés à des situations politiques problématiques, les protagonistes ont tendance à s'appuyer sur des « cadrages », dans lesquels sont intégrés des valeurs, des modèles de sciences sociales et des intérêts. Le cadrage est une activité de sélection, d'organisation et d'interprétation d'une réalité complexe, « afin de fournir des points de repère pour connaître, analyser, persuader et agir. Un cadre est une perspective permettant de donner un sens à une situation vague, mal définie, et d'agir en conséquence » (Rein et Schon, 1991, p. 262). L'activité de cadrage se développe à trois niveaux, à savoir le niveau personnel, le niveau académique et celui de la politique publique.

La conversion d'une situation problématique en problèmes et en agendas politiques est le résultat des relations intenses qui caractérisent le discours à propos des politiques publiques. Dans cette analyse, il y a de la place pour un élément dynamique : en fait, les cadres évoluent lorsqu'un discours réflexif sur le cadrage devient envisageable. C'est le cas lorsque, dans une controverse à propos d'une politique, « les participants réfléchissent aux conflits de cadrages implicites dans leurs controverses et explorent les possibilités de les résoudre » (Rein et Schon, 1991, p. 267).

2.4 | Agenda et problèmes de politiques publiques

Mise à l'agenda

Une grande partie de la discussion précédente a porté sur l'utilisation des connaissances dans le processus de politiques publiques. Toutefois, les premières étapes de ce processus – à savoir la mise à l'agenda – sont cruciales. Le processus de mise à l'agenda n'est pas une simple question d'intrants socio-économiques générant un agenda politique via leur transmission dans le système politique. Au contraire, il est possible d'affirmer que la mise à l'agenda est principalement un processus endogène du système politique. Ainsi, le modèle de l'initiative interne (Cobb et al., 1976), le complexe de la bureaucratie professionnelle (Beer, 1977) et la création d'une demande bureaucratique (Milward, 1980) sont autant d'images d'un processus de politique dans lequel *l'agenda est construit au sein du système politique*, souvent avec la contribution significative d'expertes et experts en politiques qu'il est difficile de classer strictement dans les catégories académique, bureaucratique, politique ou professionnelle.

L'analyse de Kingdon de la connaissance dans la mise à l'agenda, basée sur une version du modèle de la boîte à ordures (*garbage-can model*) (Cohen et al., 1972), a été particulièrement influente. Sa thèse sur l'indépendance relative des trois courants – ceux des problèmes, des politiques publiques et de la politique – peut être formulée comme suit. La *reconnaissance des problèmes* est cruciale pour la mise à l'agenda. Les « conditions » ou événements socio-économiques ne sont définis comme des problèmes que lorsque les acteurs ou actrices politiques estiment qu'il faut intervenir pour les modifier. L'interprétation est essentielle pour classer un événement dans une catégorie ou une autre : l'énergie nucléaire, par exemple, peut être définie comme un problème de politique industrielle ou comme un problème de politique environnementale.

Indépendamment de la reconnaissance des problèmes, les *événements politiques* ont leur propre dynamique : les élections, le comportement des groupes d'intérêt, les conflits idéologiques entraînent des développements spécifiques dans la sphère politique, modifiant ainsi les agendas existants ou structurant des agendas entièrement nouveaux. Enfin, la génération de choix de politiques publiques, c'est-à-dire le processus de sélection des solutions aux problèmes, définit le *courant politique*. Les participants et participantes sont conceptuellement distincts de ces trois courants : les experts et expertes sont généralement plus impliqués dans la conception des choix de politiques publiques, mais en principe, ils peuvent également apparaître dans le courant politique.

Le modèle de Kingdon n'a rien à voir avec une vision rationnelle et linéaire du processus de politique, dans lequel les protagonistes identifient d'abord les problèmes et élaborent ensuite des solutions. Kingdon est extrêmement clair sur ce point : « Les agendas ne sont pas d'abord établis, puis des options sont générées : au contraire, les options doivent être défendues pendant une longue période avant qu'une opportunité à court terme ne se présente dans l'agenda » (Kingdon, 1984, p. 215). Le thème crucial de la *transmission* des connaissances en tant qu'élément clé du processus, plutôt que l'origine des idées, apparaît une fois de plus dans l'analyse de Kingdon. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les politologues doivent ignorer le discours des communautés des sciences sociales. Au contraire, Kingdon met en évidence deux composantes de ce discours : les critères qui permettent l'existence et, plus tard, l'émergence d'une idée dans la « soupe primitive »

(assouplissement, faisabilité technique, acceptabilité de la valeur au sein de la communauté d'experts, anticipation des contraintes futures); et le lien entre les idées finalement sélectionnées et l'élaboration des politiques. Ce lien est la fonction principale jouée par ceux et celles qui occupent le rôle d'*entrepreneurs de politique publique* (Kingdon, 1984, p. 129), qui se portent à la défense de propositions et sont prêts à investir leurs ressources dans l'espoir d'un retour futur, quel qu'il soit. Tous ces éléments conduisent à la dynamique de la connaissance, de la « soupe primitive » jusqu'au processus de politiques publiques.

Les problèmes, les politiques publiques et la politique suivent des processus indépendants, mais il arrive qu'ils soient couplés. C'est le cas lorsqu'un entrepreneur ou une entrepreneure de politique peut profiter d'une opportunité à court terme (une « fenêtre de politique ») pour promouvoir les solutions préférées ou pour attirer l'attention sur un certain problème. Leur fonction est donc de « coupler les solutions aux problèmes, les problèmes aux forces politiques et les forces politiques aux propositions » (Kingdon, 1984, p. 214). Ce modèle de changement de politique rompt donc avec une longue tradition en science politique, consacrée aux variables structurelles : en revanche, dans le modèle de Kingdon, les *individus* (c'est-à-dire les entrepreneurs et entrepreneures de politique) sont placés sous les feux de la rampe.

Construction sociale des problèmes de politique publique

Dans sa discussion sur la mise à l'agenda, Kingdon se concentre sur la construction politique des problèmes de politique publique. Les conditions objectives ne deviennent des problèmes de politiques que lorsque les gens les perçoivent comme pouvant faire l'objet d'une action politique. De plus, les politiques publiques sont constituées d'idées, le processus politique ne se résume pas à la résolution de problèmes et les démocraties sont gouvernées par le débat et la persuasion (Majone, 1989) : *les problèmes sont donc continuellement structurés et restructurés par des idées et des discussions*, prenant parfois la forme d'« histoires causales » (Stone, 1989). L'interprétation est donc un aspect central, et tant les spécialistes que les entrepreneurs et entrepreneures de politique sont extrêmement actifs dans la construction politique des problèmes de politiques publiques. La construction des problèmes peut également conduire à la création de populations cibles au cours de la phase dite de conception des politiques. Le modèle de population cible a été développé pour tenter d'intégrer le pouvoir et les idées dans l'analyse des politiques publiques (Schneider et Ingram, 1993) : ici, le pouvoir politique et les constructions sociales sont deux dimensions d'une typologie quadruple des populations cibles (les favorisés, les contestataires, les dépendants, les déviants). Non seulement le modèle de population cible intègre les dimensions du pouvoir et de la connaissance, mais il montre également comment la conception des politiques publiques peut façonner et orienter divers modèles de participation au processus de politique. Ainsi, les politiques publiques, au lieu d'être la conclusion du processus de politique (en tant que résultats), acquièrent un rôle important dès le début du processus, en ce sens que leur conception peut soit entraver, soit renforcer la participation de catégories spécifiques de protagonistes.

2.5 | Changement de politique et apprentissage

Coalitions plaidantes dans les processus de politiques publiques

Les différentes manières dont les politiques peuvent être construites, modifiées et influencées par les connaissances ont été examinées. Pourtant, de nombreuses questions importantes demeurent : quel est le « mode » typique d'accès des connaissances au processus d'élaboration des politiques et comment pouvons-nous modéliser la dynamique des politiques induite par les connaissances ? L'étude du changement de politique et des coalitions plaidantes (Sabatier, 1988; Sabatier et Jenkins-Smith, 1993) part du constat que la modalité la plus fréquente par laquelle la connaissance professionnelle affecte les décisions en matière de politiques est celle des coalitions, dans lesquelles les spécialistes de politiques jouent un rôle important.

En règle générale, un sous-système de politique publique se caractérise par une coalition plaidante dominante, concurrencée par un ou plusieurs opposants. Le « ciment » d'une coalition plaidante est un noyau de croyances partagées, et la liste de ceux et celles qui s'allient ou s'opposent est stable sur une période d'au moins une dizaine d'années. La variable clé du modèle est donc le *système de croyances*. Cette approche est très différente de celle de la communauté épistémique, où la variable clé est la connaissance. Le « noyau » des systèmes de croyances est principalement normatif et est donc à l'abri des défis empiriques. Toutefois, la connaissance, au sens large de Lindblom, c'est-à-dire « croyance bien étayée, empirique ou évaluative », peut influencer sur les systèmes de croyances des coalitions plaidantes, mais généralement uniquement sur les aspects secondaires. Sabatier et Jenkins-Smith (1993, p. 48-56) décrivent quelques conditions favorables à l'apprentissage axé sur les politiques à travers les systèmes de croyances de différentes coalitions. Celles-ci incluent le niveau de conflit, la maniabilité analytique de la question et l'existence d'un forum de politique « suffisamment prestigieux pour obliger les spécialistes de différentes coalitions à participer, et dominé par des normes professionnelles ».

Dans l'ensemble, l'approche des coalitions plaidantes établit un lien entre les politiques publiques et la politique – en particulier, elle repose sur un modèle implicite de démocratie conflictuelle – et elle explique le changement de politique comme le résultat de la confrontation entre différentes coalitions. Ce cadre peut faciliter les analyses comparatives à moyen et long terme des dynamiques de politiques. Cependant, le principal ensemble de variables indépendantes expliquant le changement de politique est composé de changements spectaculaires extérieurs au sous-système de politique : par exemple, la « politique » peut induire un changement de politique par le biais de nouvelles tendances de comportement électoral.

Contrairement à la vision du processus de politique décrite par le modèle de la boîte à ordures (Cohen et al., 1972), cette approche est moins fluide, car les coalitions plaidantes apportent une structure plus stable au processus. Les relations causales cruciales des paradigmes de politiques – c'est-à-dire les éléments « centraux » des paradigmes – sont assez résistantes au changement. Par conséquent, les coalitions plaidantes, qui sont organisées autour de systèmes de croyances, représentent, du moins à court terme, une caractéristique stable du processus de politique. Cependant, comme l'ont noté Dudley et Richardson (1994), l'approche des coalitions plaidantes sous-évalue un élément spatial, à savoir « l'importance des arènes de politiques en tant que dynamique de changement ». Ils s'appuient sur

Baumgartner et Jones (1991; 1993), qui soulignent l'interaction entre la construction d'un problème de politique (l'« image ») et les « lieux institutionnels », c'est-à-dire les structures institutionnelles au sein desquelles les politiques sont « élaborées ». Les perdants d'une controverse de politique peuvent devenir des gagnants par la sélection d'un nouveau lieu : l'étude de la politique des grands axes routiers au Royaume-Uni (Dudley et Richardson, 1994) et de la politique nucléaire aux États-Unis (Baumgartner et Jones, 1991), ainsi que le déplacement du lobbying des capitales nationales vers Bruxelles (Mazey et Richardson, 1993) semblent confirmer *l'existence d'éléments de changement plus endogènes* que ne le prévoyait Sabatier. En particulier, lorsque les questions « sont présentées comme des problèmes techniques plutôt que comme des questions sociales, les experts et expertes peuvent dominer le processus de prise de décision » (Baumgartner et Jones, 1991, p. 1047).

Liens micro-macro

L'étude de l'évolution des politiques en termes de dynamique des connaissances suggère de mettre l'accent sur le temps, le contexte, la signification et la capacité d'agir. Ces éléments sont généralement traités avec succès dans les études de cas individuelles, mais ne sont pas facilement reliés aux perspectives macro. Il est peut-être vrai que le lien micro-macro n'est pas exactement un problème de capacité d'agir contre la structure – pour le dire crûment, « libre arbitre » contre « déterminisme » – parce que la recherche micro, comme l'a montré Collins (1992), peut être conçue comme une investigation théorique de la structure et de l'ordre social. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un problème de capacité d'agir par rapport à la structure. Néanmoins,

« une étude de politique particulière n'est pas simplement un élément constitutif d'une ou plusieurs généralisations ayant la forme d'une loi telles qu'elles sont conçues dans les sciences sociales normales, mais elle est en même temps un récit historique, une description de motivations et d'intentions particulières à l'œuvre dans un contexte particulier, un compte rendu des normes éthiques et morales dominantes à l'œuvre dans la vie politique et sociale à un moment donné de l'histoire, et un exercice de définition de la réalité politique et sociale pour les responsables de politiques et pour le public. » (Ashford, 1992, p. 4-5)

Les travaux de Douglas Ashford (1982) et de Jeremy Richardson (1982) et, plus récemment, le cadre des coalitions plaidantes, qui met l'accent sur les liens entre la dynamique du sous-système et les changements macroéconomiques externes, semblent cartographier le domaine du lien micro-macro. En outre, le concept de communauté de politique publique (Hecllo, 1974; Jordan et Richardson, 1979) explique le processus de politique publique en soulignant des aspects tels que le rôle des connaissances contextuelles, des normes internes, des notions et croyances partagées, de l'apprentissage intersubjectif. Le comportement des communautés de politiques n'a rien à voir avec le comportement systémique au niveau macro (Ashford, 1992). Au sein des communautés de politiques, la variable clé semble être la manière dont les acteurs et actrices de politiques perçoivent les politiques publiques. Par conséquent, la voie théorique suggérée par cette littérature va des études de politiques au niveau micro aux hypothèses macro sur les systèmes politiques, et non l'inverse.

Toutefois, comme le montre la citation précédente, le lien n'est pas une simple question de nombre de cas, mais semble plutôt mettre en évidence différentes perspectives et, en définitive, différentes

variables. Il n'y a pas de règles claires de commensurabilité et, par conséquent, dans la marche « du micro au macro » (on pourrait traduire « de la politique publique à la politique »), nous gravissons une échelle d'abstraction (Sartori, 1970) dans laquelle quelques étapes manquent et d'autres étapes sont d'une nature différente. En fin de compte, la perspective de la connaissance attribue un statut différent au concept d'explication, certainement plus proche du Verstehen wébérien (ou, pourrait-on dire, de l'herméneutique) que des généralisations semblables à des lois. Les recherches futures sur le sujet pourraient probablement bénéficier de l'éclairage fourni par l'analyse de la structuration du discours et de l'institutionnalisation des connaissances. Quoi qu'il en soit, la direction suggérée ici n'est pas celle d'une réconciliation avec les modèles semblables à des lois en science : même s'il semble possible d'étudier les macro-processus « prenant la connaissance au sérieux », ces processus sont ancrés dans des limites historiques et contextuelles uniques. Des liens micro-macro peuvent être trouvés, mais pas dans un cadre positiviste. Si *l'élaboration des politiques devient subjectivement définie*, la présomption positiviste selon laquelle un comportement semblable à une loi au niveau macro peut être cohérent avec un comportement semblable à une loi au niveau micro est définitivement remise en question (Ashford, 1992, p. 342).

3 | Connaissances et métaphores du processus de politique

L'analyse traditionnelle du pouvoir n'accorde à la connaissance qu'un rôle de plaidoyer, voire aucun rôle du tout. La principale distinction est donc entre les modèles dans lesquels la connaissance est endogène au processus de politique et les modèles dans lesquels la connaissance n'est rien d'autre qu'une entrée dans la « boîte noire » ou un simple « prétexte » grâce auquel les intérêts défendent leur cause. Dans les modèles examinés ici, la connaissance comporte différents types de pertinence, de la justification à l'apprentissage.

L'endogénéité de la connaissance dans l'analyse des politiques publiques introduit des éléments non structurés et contextuels dans les études de politiques. Cette nouvelle perspective sur le processus de politique se manifeste même au niveau des métaphores utilisées par les différents auteurs. De manière peut-être plus pertinente, la préférence pour les métaphores plutôt que pour les concepts « rigides » illustre la fuite définitive de tout déterminisme. L'approche déterministe traditionnelle en science politique tend à expliquer la prise de décisions collectives comme le résultat d'un « parallélogramme de forces » (Macridis, 1977, p. 322). En revanche, les scientifiques qui mettent l'accent sur la connaissance utilisent volontiers des métaphores du processus de politique telles que « enquête sociale sans fin » (Lindblom, 1990), « perplexité collective » (Heclo, 1974), « évolution » (Haas, 1992), « apprentissage » (Heclo, 1974; Sabatier et Jenkins-Smith, 1993), « boîte à ordures avec fenêtres d'opportunité » (Kingdon, 1984).

Certaines tendances générales semblent se dégager : une nouvelle perspective sur le processus de politique, capable d'interpréter à la fois la stabilité et le changement, plutôt que la simple question « les idées ont-elles de l'importance ? » apparaît comme le véritable objectif. Parmi les autres tendances, citons une sorte de fil conducteur « post-positiviste » (voire post-moderniste : se référer à Rosenau, 1993 et Fishman, 1992); l'alignement de la politique publique, des problèmes et de la politique;

l'internationalisation croissante des communautés épistémiques (et, par conséquent, la non-pertinence potentielle de la focalisation nationale pour l'étude de la diffusion des connaissances); la nature changeante du discours politique; les relations entre la connaissance, d'une part, et les institutions et le pouvoir politique, d'autre part. La tendance générale est également de déboulonner doucement le monde des contributions « chiffrées » des sciences sociales; au lieu de cela, les contributions rhétoriques des sciences sociales (se référer à l'analyse de l'économie dans McCloskey, 1985; 1994), la construction de significations et la formation de compréhensions partagées semblent plus pertinentes.

D'un point de vue plus épistémologique, cependant, les chercheurs et les chercheuses qui traitent du rôle de la connaissance dans les politiques publiques donnent des réponses radicalement différentes à la question cruciale de savoir pourquoi un paradigme de politique est accepté ou, au contraire, ne parvient pas à être inscrit à l'agenda politique. Il semble y avoir une sorte de continuum, dont Hall (1993) et Kingdon (1984) représentent les pôles opposés. Le premier pense qu'un paradigme est refusé après une sorte de falsification répétée, alors que l'autre souligne les éléments d'engouement du cycle de vie des idées. Les références épistémologiques correspondantes pour les deux pôles du continuum pourraient être Popper ou Lakatos, d'un côté, et les chercheurs et chercheuses post-modernes de l'autre.

Hood (1994, p. 7) note que « plus nous passons de versions « dures » à des versions « douces » de l'approche de la « primauté des idées », plus il sera difficile de distinguer les « idées » des « intérêts ». Il affirme que si l'expérimentation répétée n'est pas le principal motif d'acceptation ou de refus, la connaissance des politiques se confond inévitablement avec le pouvoir et les intérêts. Cependant, Goldstein (1993) a réussi à montrer comment la transmission des intérêts dans un choix de politique spécifique peut être impossible sans des guides fournies par des croyances causales partagées. Et même si nous supposons (mais nous ne devrions pas le faire !) que le pouvoir dirige le choix de politique, la connaissance joue une fonction de justification fondamentale : les acteurs et actrices politiques doivent persuader et convaincre, car la politique n'est pas qu'un simple « pouvoir » (Hecl, 1972; 1974; Majone, 1989; Sabatier et Jenkins-Smith, 1993, p. 45).

4 | « Ce ne sont pas les idées qui sont mises en œuvre, mais les politiques »

La citation ci-dessus (Pirie, 1988) nous rappelle que l'étude de la connaissance en science politique est assez différente de la sociologie de la connaissance puisque notre préoccupation est le lien entre la connaissance en sciences sociales et l'élaboration des politiques publiques. Nous avons tendance à contester certaines études qui considèrent que le lien entre les communautés des sciences sociales et gouvernementales est l'aspect problématique le plus important, et qui considèrent que ces deux groupes constituent deux communautés distinctes (Dunn, 1980). Ce point de vue est trompeur, car il ne tient pas compte du grand nombre de positions d'influence en matière de politique publique occupées par les scientifiques des sciences sociales. Nombre de ces personnes travaillent bien sûr dans le monde universitaire, mais elles sont également présentes dans des instituts de politiques et des groupes de réflexion, dans des organisations internationales (OCDE, FMI, etc.), dans des cabinets politiques, et peuvent même occuper des postes électifs de premier plan en politique.

Par exemple, comme le suggèrent Regonini et Giuliani (1994), l'élaboration des politiques italiennes au cours de la dernière décennie a impliqué un nombre croissant de membres du corps professoral, qui sont devenus ministres ou ont été actifs dans les cabinets. Ces personnes ont contribué à façonner l'agenda du débat politique, en mettant particulièrement l'accent sur les réformes électorales et l'ingénierie constitutionnelle. Il existe également une littérature de plus en plus abondante sur le rôle des économistes dans le gouvernement (Colander et Coats, 1989; Pechman, 1989) : parfois, comme dans le cas israélien décrit par Keren (1993), les économistes jouent un rôle politique direct dans la gestion économique et la communication politique. À d'autres moments, comme le soulignent Markoff et Montecinos (1993), ils remplissent des fonctions plus symboliques et cérémonielles. Les économistes et les spécialistes des sciences sociales sont également actifs dans les services consultatifs non-bureaucratiques. Le groupe consultatif qui conseille le premier ministre en Nouvelle-Zélande, dont les deux tiers des membres ne proviennent pas du secteur public, en est un bon exemple (Boston, 1988). L'idée de base de la mise en place de structures consultatives non bureaucratiques est que les fonctionnaires de carrière, pour diverses raisons, ne peuvent pas fournir de manière adéquate le type de conseils requis par le rôle de premier ministre. En Grande-Bretagne, au cours des années 80, l'importance de la transmission d'idées de politiques par le biais de groupes de réflexion a été mise en avant (Gaffney, 1991; Pirie, 1988). En outre, les professionnels et les professionnelles, souvent issus des principaux cabinets comptables (Ward, 1993; Power, 1993) plutôt que des universités, ont joué un rôle important. Au cours de cette période, le rôle de la fonction publique a peut-être évolué, passant du conseil politique à la gestion, comme le suggèrent Hayward et Klein (1994), donnant ainsi plus de poids à des conseillers économiques spécifiques et à des groupes de réflexion de politiques. Enfin, il existe des preuves que des communautés transnationales se sont rassemblées autour de projets de recherche et de comités experts indépendants soutenus par la Commission des Communautés européennes (Dyson, 1994; Radaelli, 1995).

La négligence relative du rôle des chercheurs et chercheuses en sciences sociales dans les politiques publiques est peut-être déconcertante. Lindquist (1990) avance toutefois deux explications possibles. Premièrement, un certain nombre d'études ont systématiquement négligé le rôle d'une catégorie particulière de spécialistes des sciences sociales, à savoir les économistes au sein du gouvernement. La littérature que nous venons de mentionner montre au contraire le rôle crucial que jouent les économistes dans l'élaboration des politiques publiques. Deuxièmement, le rôle de la connaissance dans le processus de politique a été traité dans le cadre des deux communautés, qui ne reconnaît que l'existence de deux communautés distinctes : la communauté universitaire et la communauté politique. Par conséquent, afin d'éclairer la zone plutôt grise entre les deux communautés, Lindquist (1990, p. 38) suggère la notion de troisième « communauté », dans laquelle « la gamme de protagonistes et d'informations qui doit être prise en compte lorsque l'on discute de l'impact des personnes actives dans la recherche en sciences sociales est nécessairement élargie ». Cette troisième communauté est composée d'individus possédant des connaissances pertinentes à l'élaboration des politiques et qui participent au processus d'élaboration des politiques, même s'ils ne sont pas des décideurs : par exemple, des consultants et consultantes politiques, des conseillers et conseillères, des courtiers et courtières en idées, des directions d'instituts de politiques influents. Compte tenu de l'« ubiquité » relative des spécialistes des sciences sociales – et en particulier des économistes – et des différentes formes de connaissances, il

semble raisonnable d'affirmer que *les protagonistes possédant des connaissances pertinentes pour les politiques publiques sont actifs en de multiples points du système politique* (tableau 1) et que leur impact est, selon toute vraisemblance, plus important que ce que prévoient les modèles conventionnels « à deux communautés » de l'utilisation des connaissances.

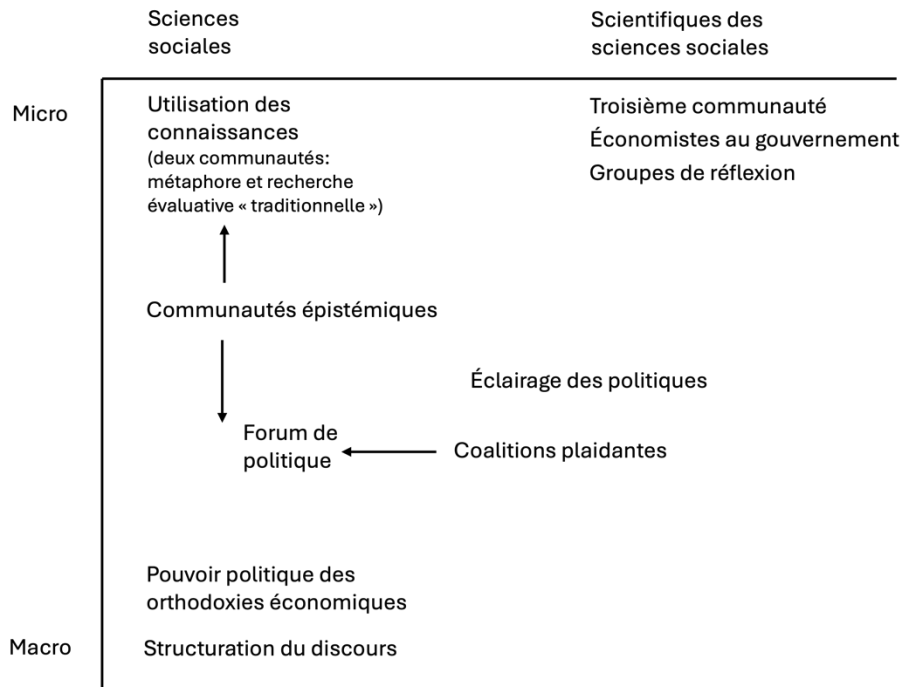
Tableau 1 | Différents types de connaissances, protagonistes orientés vers la connaissance, arènes

Connaissances « Quoi »	Protagonistes « Qui »	Arènes « Où »
Données d'information	Universitaires Fournisseurs de données internationaux Unités gouvernementales Instituts de politiques (par exemple, données d'enquête)	Jeux coopératifs Prise de décision stable Arènes dépolitisées sophistiquées
Idées	Universitaires au sein du gouvernement Groupes de réflexion Courtiers, courtières en idées Conseillers, conseillères politiques Scientifiques en sciences sociales au service de forum de politique	Incertitude Gestion de crise Révision de la politique; mise en œuvre de nouveaux domaines politiques
Arguments	Experts et expertes travaillant au sein de coalitions plaidantes	Jeux à somme nulle Prise de décision a posteriori (justification) Apprentissage à travers les coalitions

Il existe également une certaine symétrie entre la forme de la connaissance et les caractéristiques de la situation décisionnelle (se référer à Lindquist, 1988) : lorsque la prise de décision est spécialisée et que les règles d'élaboration de la politique sont institutionnalisées, comme c'est le cas pour la politique monétaire, la connaissance peut jouer le rôle d'information. En effet, dans de nombreux pays occidentaux, la quantité de monnaie – dans des conditions normales – est fixée par une équation économétrique ! En revanche, lorsqu'une politique est en crise ou fait l'objet d'un examen approfondi (et aussi dans les rares cas où une politique publique entre dans un domaine « vierge »), la prise de décision devient perméable aux nouveaux slogans et à des « idées en vogue ». Enfin, lorsque les controverses et les luttes dominent le processus de politique, la connaissance ne peut accéder au débat politique que sous la forme d'arguments, comme l'illustre la troisième ligne du tableau 1.

En analysant le rôle de la connaissance dans le processus de politique, il serait toutefois erroné de ne rechercher que l'établissement de nouveaux paradigmes et de programmes de recherche partagés, négligeant ainsi la contribution d'individus isolés qui, à l'occasion, peuvent faire passer des idées peu orthodoxes dans l'agenda public. Les cas de M. Laffer aux États-Unis et, plus récemment, du professeur Tremonti (ministre italien des finances dans le cabinet Berlusconi) sont deux exemples d'individus peu orthodoxes (au regard des paradigmes de politiques prévalant dans les communautés économiques nationales) qui ont néanmoins exercé une influence politique considérable.

Figure 1 | Les différents domaines de la perspective des connaissances dans un espace bidimensionnel



Le problème de l'identification de l'impact des connaissances sur l'élaboration des politiques pourrait être résolu en abordant deux des dimensions analytiques identifiées précédemment : la dimension micro-macro et le clivage entre l'individu et la communauté. La figure 1 montre comment différentes approches et différents fils conducteurs suggèrent finalement différents axes de recherche.

Les approches sont placées le long de deux continuums au lieu d'être colocalisées dans des cellules matricielles rigides : pour cette raison, l'approche des coalitions plaidantes tend à passer de l'étude des scientifiques des sciences sociales à l'analyse des sciences sociales. C'est le cas lorsque cette approche considère le développement et le changement des systèmes de croyance dans les forums de politiques. De même, l'étude des communautés épistémiques peut facilement pencher vers le pôle macro lorsque la connaissance s'institutionnalise. Rien n'illustre mieux la possibilité d'un « pont » entre les pôles de chaque dimension que le concept d'éclairage de politique publique : les micro-études pénètrent progressivement les cadres des responsables de politiques, créant les conditions de macro-changements dans les mots clés, les systèmes de croyance occasionnels et, finalement, les choix de

politiques publiques. C'est la raison pour laquelle la notion d'éclairage en matière de politique se trouve au centre de la figure 1.

Il semble raisonnable de suggérer que l'institutionnalisation des idées est le principal facteur à l'œuvre lorsque nous passons du niveau micro au niveau macro. C'est la raison pour laquelle *les institutions sont si importantes dans l'étude de la connaissance* : elles donnent de la stabilité aux croyances causales partagées, elles mettent en place des structures de signification, elles créent des réseaux d'acteurs et d'actrices, elles restreignent la perception des intérêts et des changements socio-économiques. En outre, c'est précisément au niveau institutionnel que nous trouvons l'importance de l'approche interprétative dans les études de politiques. Comme l'écrit Ashford (1992, p. 347), les politiques publiques sont définies subjectivement dans des contextes institutionnels : « L'activité institutionnalisée ne peut être imaginée sans une certaine compréhension ou confiance préalable concernant la nature de l'activité elle-même.... Les institutions fournissent les bases contextuelles ou situationnelles de l'action collective ».

Chaque approche de la figure 1 contient un « moteur » plus ou moins implicite vers la découverte empirique des divers impacts de la connaissance : une « étude sur l'utilisation de la connaissance » cherchant les résultats concrets d'une étude évaluative risque probablement de négliger la contribution de la connaissance à la structuration du discours politique à long terme. Considérée dans son ensemble, la figure 1 révèle un impact des connaissances (instrumental, conceptuel, institutionnel) beaucoup plus important qu'une approche unique ne peut le détecter.

D'un point de vue plus théorique, la « perspective de la connaissance » en science politique peut apparaître comme une modélisation du processus de politique dans laquelle la connaissance tend à devenir la nouvelle variable indépendante expliquant la variable dépendante de la politique publique. Ce n'est pas ce que nous défendons ici, car la connaissance interagit à son tour avec d'autres éléments importants du processus de politique. La connaissance est en fait liée aux aspects spécifiques de « l'image » : Baumgartner et Jones (1991; 1993) montrent que le rôle de ceux et celles qui détiennent l'expertise et le type de connaissances « sollicitées » par le processus de politique publique dépend significativement de la construction du problème de politique publique prévalant dans le domaine concerné. Ainsi, une modélisation causale du processus de politiques publiques avec la connaissance comme variable indépendante présente de sérieux inconvénients. En revanche, l'interaction de la connaissance avec les principaux éléments du processus de politiques publiques (problèmes de politique, styles de politique, règles de décision) constitue une voie de recherche plus prometteuse. Les modèles de contingence mettant l'accent sur la « connectivité », plutôt que les modèles causaux, sont probablement les plus utiles.

Enfin, nous abordons la question suivante : « Que peut-on apprendre sur la nature de l'élaboration des politiques polyarchiques lorsque la connaissance devient l'un des principaux centres d'analyse ? » Dans la « perspective de la connaissance », la nature coopérative de la politique semble être soulignée. Ainsi, Rein et Schôn (1991, p. 282-3) font la distinction entre les points de vue « politique » et « coopératif » de l'élaboration des politiques. Dans les deux perspectives, le conflit et la recherche coopérative existent, mais ils ont des significations différentes. Dans le « mode politique », la démocratie ressemble

à un jeu à somme nulle, et la recherche coopérative s'avère être un appel aux intérêts communs des protagonistes en vue de réduire ou de minimiser les coûts du jeu. Dans le mode « coopératif », les participants et participantes se perçoivent comme des personnes qui enquêtent et des membres d'un système social coopératif, plutôt que comme des parties intéressées. Majone (1993) avance un argument similaire lorsqu'il affirme que la marge de manœuvre pour la délibération publique est plus grande lorsque la démocratie est considérée comme un jeu à somme positive. L'approche de la communauté épistémique montre également le rôle des spécialistes dans la « dépolitisation » des questions controversées et leur capacité à transformer le conflit politique en recherche d'une solution « correcte » et mutuellement bénéfique. Les auteurs et autrices travaillant dans le domaine de la « politique des idées » (Quirk, 1990) soutiennent également souvent une vision de la politique qui dépasse l'intérêt personnel (Mansbridge, 1990). L'approche des coalitions plaidantes semble être une exception importante dans ce scénario, car l'accent mis sur la lutte entre la coalition dominante et les opposants penche plus en faveur d'un modèle de démocratie contradictoire, même si l'action des forums de politiques peut combler le fossé conflictuel entre les systèmes de croyance des différentes coalitions.

Compte tenu du « parti pris » coopératif des études examinées, il pourrait théoriquement être possible d'établir une correspondance plus étroite entre la « perspective de la connaissance » et la théorie du choix rationnel. À partir de points de départ très différents, Quirk (1989), Dryzek (1992) et Scharpf (1990; 1991; 1994) explorent tous les conditions des jeux à somme positive et la recherche d'avantages communs. Toutefois, les caractéristiques des jeux ne sont pas données : Scharpf et Quirk soulignent tous deux la différence entre une matrice « donnée » de gains et la matrice « effective » ou « perçue ». En d'autres termes, la connaissance peut modifier les caractéristiques perçues des jeux, par le biais de processus cognitifs et affectifs. Les processus cognitifs sont essentiels à la compréhension de l'enjeu de politique. Quoi qu'il en soit, chaque jeu est une situation stratégique où le conflit et l'interdépendance coexistent : le voyage du pouvoir à la connaissance est probablement un itinéraire sophistiqué entre le Yin et le Yang de la politique, c'est-à-dire le conflit et la coopération.

AFFILIATION DE L'AUTEUR

Claudio M. Radaelli, Ph.D.

Institut européen des politiques publiques | Université de Warwick, Royaume-Uni

REMERCIEMENTS

Cet article fait partie d'un projet de recherche financé par une bourse de mobilité du capital humain de l'UE (1994-1995) détenue par l'Institut des politiques publiques européennes de l'Université de Warwick. L'auteur souhaite remercier Laura Cram, Bruno Dente, Geoff Dudley, Alison Harcourt, Lorenzo Ornaghi, Daniel Wincott et deux arbitres anonymes pour leurs commentaires sur une version antérieure. Gloria Regonini et Jeremy Richardson ont apporté de précieuses suggestions et une discussion détaillée de cette étude. Comme d'habitude, les erreurs ne peuvent être attribuées qu'à l'auteur.

TRADUCTION

L'article a été traduit en suivant ces étapes : 1) Utilisation de la traduction automatisée avec le logiciel DeepL Pro; 2) Amélioration de la traduction automatisée à l'aide d'un modèle GPT développé par Mathieu Ouimet; 3) Révision humaine par Mathieu Ouimet, Julie Desnoyers et Aurélie Hot.

RÉFÉRENCES

- Adler, E. et Haas, P.M. (1992) *Conclusion: epistemic communities, world order, and the creation of a reflective research program*, dans P.M. Haas (dir.), *Knowledge, power and international policy coordination*, *International Organization*, Numéro Spécial, 46(1), 367-90.
- Argyris, C. et Schön, D. (1978) *Organizational Learning: A Theory of Action Perspective*, Don Mills: Addison-Wesley.
- Ashford, D. (1982) *British Dogmatism, French Pragmatism*, Londres: Allen & Unwin.
- Ashford, D. (dir.) (1992) *History and Context in Comparative Public Policy*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Barker, A. et Peters, G.B. (dir.) (1993) *The Politics of Expert Advice. Creating, Using and Manipulating Scientific Knowledge for Public Policy*, Édimbourg: Edinburgh University Press.
- Baumgartner, F.R. et Jones, B.D. (1991) *Agenda dynamics and policy subsystems*, *Journal of Politics*, 53, 1044-74.
- Baumgartner, F.R. et Jones, B.D. (1993) *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago et Londres: University of Chicago Press.
- Beer, S. (1977) *Political overload and federalism*, *Polity*, 10(1), 5-17.
- Beyer, J. et Trice, H.M. (1982) *The utilization process: a conceptual framework and synthesis of empirical findings*, *Administrative Science Quarterly*, Décembre, 589-621.
- Boston, J. (1988) *Advising the Prime Minister in New Zealand: the origins, functions and evolution of the Prime Minister's Advisory Group*, *Politics*, 23(1), 8-20.
- Campbell, D.T. (1969) *Reforms as experiments*, *American Psychologist*, 24(4), dans Struening et Brewer (dir.) (1983).
- Cobb, R., Ross, J.K. et Ross, M.H. (1976) *Agenda building as a comparative political process*, *American Political Science Review*, 70, 126-38.

- Cohen, M., March, J. et Olsen, J. (1972) A garbage-can model of organizational choice, *Administrative Science Quarterly*, 17, 1-25.
- Colander, D. et Coats, A.W. (1989) *The Spread of Economic Ideas*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Collins, R. (1992) The romanticism of agency-structure versus the analysis of micro-macro, *Current Sociology*, 40(4), 77-97.
- Cronbach, L.J. et al. (1980) *Toward Reform of Program Evaluation*, San Francisco: Jossey-Bass.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977) *L'acteur et le système*, Paris: Éditions du Seuil.
- Dobuzinskis, L. (1992) Modernist and postmodernist metaphors of the policy process: control and stability vs. chaos and reflective understanding, *Policy Sciences*, 25(4), 355-80.
- Dryzek, J. (1992) How far is it from Virginia and Rochester to Frankfurt? Public choice as critical theory, *British Journal of Political Science*, 22, 397-417.
- Dudley, G. et Richardson, J.J. (1994) *Explaining policy change: adversarial communities, policy arenas, and the development of UK trunk roads policy since 1945*, European Public Policy Institute, University of Warwick, Royaume-Uni.
- Dunn, W. (1980) The two-communities metaphor and models of knowledge use: an exploratory case survey, *Knowledge*, 1(4), 515-36.
- Dyson, K. (1994) *Elusive Union: The Process of Economic and Monetary Union in Europe*, Londres: Longman.
- Feldman, M.S. et March, J.G. (1981) Information in organizations as signal and symbol, *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 171-86.
- Fishman, D.B. (1992) Postmodernism comes to program evaluation. A critical review of Guba and Lincoln's fourth generation evaluation, *Evaluation and Program Planning*, 15, 263-70.
- Furner, M.O. et Supple, B. (dir.) (1990) *The State and Economic Knowledge. The American and British Experiences*, Cambridge: Woodrow Wilson International Center for Scholars et Cambridge University Press.
- Gaffney, J. (1991) The political think-tanks in the UK and the ministerial cabinets in France, *West European Politics*, 14(1), 1-17.
- Goldstein, J. (1993) *Ideas, Interests, and American Trade Policy*, Ithaca et Londres: Cornell University Press.
- Gourevitch, P. (1984) Breaking with orthodoxy: the politics of economic responses to the depression of the 1930s, *International Organization*, Hiver, 95-130.
- Haas, P.M. (dir.) (1992) Knowledge, power and international policy coordination, *International Organization*, Numéro Spécial, 46(1).

- Hall, P. (dir.) (1989) *The Political Power of Economic Ideas. Keynesianism Across Nations*, Princeton: Princeton University Press.
- Hall, P. (1993) Policy paradigms, social learning and the state. The case of economic policy-making in Britain, *Comparative Politics*, 25(3), 275-96.
- Hayward, J. et Klein, R. (1994) « Grande Bretagne: de la gestion publique à la gestion privée du déclin économique », dans B. Jobert (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris: L'Harmattan, pp. 87-121.
- Hecló, H. (1972) Review article: policy analysis, *British Journal of Political Science*, 2, 83-108.
- Hecló, H. (1974) *Modern Social Politics in Britain and Sweden*, New Haven: Yale University Press.
- Hecló, H. et Wildavsky, A. (1974) *The Private Government of Public Money*, Berkeley: University of California Press.
- Hood, C. (1994) *Explaining Economic Policy Reversals*, Buckingham et Philadelphie: Open University Press.
- Jordan, G. et Richardson, J.J. (1979) *Governing Under Pressure*, Oxford: Martin Robertson.
- Keren, M. (1993) Economists and economic policy making in Israel: the politics of expertise in the stabilization program, *Policy Sciences*, 26, 331-46.
- King, A. (1973) Ideas, institutions and the policies of governments: a comparative analysis, *British Journal of Political Science*, 3, 291-313; 409-23.
- Kingdon, J.W. (1984) *Agendas, Alternatives, and Public Policy*, Glenview, Illinois: HarperCollins Publishers.
- Knott, J. et Wildavsky, A. (1980) If dissemination is the solution, what is the problem?, *Knowledge*, 1(4), 537-74.
- Lindblom, C.E. (1990) *Inquiry and Change. The Troubled Attempt to Understand and Shape Society*, New Haven: Yale University Press.
- Lindblom, C.E. et Cohen, D.K. (1979) *Usable Knowledge*, New Haven: Yale University Press.
- Lindquist, E.A. (1988) What do decision models tell us about information use?, *Knowledge in Society*, 1(2), 86-111.
- Lindquist, E.A. (1990) "The third community, policy inquiry, and social scientists", dans S. Brooks et A.-G. Gagnon (dir.), *Social Scientists, Policy, and the State*, New York et Londres: Praeger, pp. 21-51.
- McCloskey, D.N. (1985) *The Rhetoric of Economics*, Madison: University of Wisconsin Press.
- McCloskey, D.N. (1994) *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Macridis, R. (1977) "Groups and group theory", dans R. Macridis et B. Brown (dir.), *Comparative Politics*, New York: Dorsey.

- Majone, G.D. (1989) *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*, New Haven et Londres: Yale University Press.
- Majone, G.D. (1993) When does policy deliberation matter?, *Politische Vierteljahrestiftung*, Automne.
- Mansbridge, J.J. (dir.) (1990) *Beyond Self-interest*, Chicago et Londres: University of Chicago Press.
- March, J.G. (1966) "The power of power", dans D. Easton (dir.), *Varieties of Political Theory*, Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- March, J.G. et Olsen, J.P. (1989) *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Political Life*, New York: Free Press.
- Markoff, J. et Montecinos, V. (1993) The ubiquitous rise of economists, *Journal of Public Policy*, 13(1), 37-68.
- Mazey, S. et Richardson, J.J. (dir.) (1993) *Lobbying in the European Community*, Oxford: Oxford University Press.
- Milward, B.H. (1980) "Policy entrepreneurship and bureaucratic demand creation", dans H.M. Ingram et D.E. Man (dir.), *Why Policies Succeed or Fail*, London et Beverly Hills: Sage.
- Pechman, J. (dir.) (1989) *The Role of the Economist in Government: An International Perspective*, Hemel Hempstead: Harvester.
- Peters, G.B. (1992) The policy process: an institutionalist perspective, *Canadian Public Administration*, 35(2), 160-80.
- Peters, G.B. et Barker, A. (dir.) (1993) *Advising West European Governments. Inquiries, Expertise and Public Policy*, Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Pirie, M. (1988) *Micropolitics. The Creation of Successful Policy*, Aldershot: Wildwood House.
- Power, M. (1993) The politics of financial auditing, *Political Quarterly*, 64, 272-84.
- Quirk, P.J. (1989) The cooperative resolution of policy conflict, *American Political Science Review*, 83(3), 905-21.
- Quirk, P.J. (1990) "Deregulation and the politics of ideas in congress", dans J.J. Mansbridge (dir.), *Beyond Self-interest*, Chicago et London: University of Chicago Press, pp. 183-99.
- Radaelli, C.M. (1995) *Knowledge and the internationalisation of policy agendas: direct tax harmonisation in the EU*, EPPi Occasional Papers, University of Warwick.
- Regonini, G. et Giuliani, M. (1994) « Italie: au-delà d'une démocratie consensuelle? », dans B. Jobert (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris: L'Harmattan, pp. 123-99.
- Rein, M. et Schön, D. (1991) "Frame-reflective policy discourse", dans P. Wagner, C.H. Weiss, B. Wittrock et H. Wollman (dir.), *Social Sciences and Modern States. National Experiences and Theoretical Crossroads*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 262-89.

- Rich, R.F. et Oh, C.H. (1994) "The utilization of policy research", dans S.S. Nagel (dir.), *Encyclopedia of Policy Studies*, 2^e éd., New York et Basel: Marcel Dekker, pp. 69-92.
- Richardson, J.J. (dir.) (1982) *Policy Styles in Western Europe*, London: Allen & Unwin.
- Rosenau, P. (1993) Anticipating a post-modern policy current?, *Policy Currents*, 3(2), 1-2.
- Sabatier, P. (1988) An advocacy coalition framework of policy change and the role of policy-oriented learning therein, *Policy Sciences*, 21, 129-69.
- Sabatier, P. et Jenkins-Smith, H.C. (dir.) (1993) *Policy Change and Learning. An Advocacy Coalition Approach*, Boulder: Westview Press.
- Sartori, G. (1970) Concept misformation in comparative politics, *American Political Science Review*, 54, 1033-53.
- Scharpf, F.W. (1990) Games real actors could play: the problem of mutual predictability, *Rationality and Society*, 3(2), 471-94.
- Scharpf, F.W. (1991) Games real actors could play: the challenge of complexity, *Journal of Theoretical Politics*, 3(3): 277-304.
- Scharpf, F.W. (1994) Games real actors could play: positive and negative coordination in embedded negotiations, *Journal of Theoretical Politics*, 6(1), 27-53.
- Schneider, A. et Ingram, H. (1993) Social construction of target populations: implications for politics and policy, *American Political Science Review*, 87(2), 334-47.
- Shadish, W., Cook, T. et Leviton, L. (1992) *Foundations of Program Evaluation. Theories of Practice*, London et Beverly Hills: Sage.
- Stone, D.A. (1989) Casual stories and the formation of policy agendas, *Political Science Quarterly*, 104(2), 281-300.
- Strucning, E.L. et Brewer, M.B. (dir.) (1983) *Handbook of Evaluation Research*, London et Beverly Hills: Sage.
- Thompson, G. (1990) *The Political Economy of the New Right*, Boston et London: Twayne Publishers.
- Wagner, P., Weiss, C.H., Wittrock, B. et Wollman, H. (dir.) (1991) *Social Sciences and Modern States. National Experiences and Theoretical Crossroads*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ward, G. (1993) Reforming the public sector: privatisation and the role of advisers, *Political Quarterly*, 64, 298-305.
- Weir, M. et Skocpol, T. (1985) "State structures and the possibilities for 'Keynesian' responses to the great depression in Sweden, Britain and the United States", dans P.D. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol (dir.), *Bringing the State Back In*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 107-63.
- Weiss, C.H. (1979) The many meanings of research utilization, *Public Administration Review*, 39(5), 426-31.

-
- Weiss, C.H. (1982) "Policy research in the context of diffuse decision making", dans R.C. Rist (dir.), *Policy Studies Review Annual*, vol. 6, Beverly Hills et London: Sage.
- Weiss, C.H. (1986) "Research and policy-making: a limited partnership", dans F. Heller (dir.), *The Use and Abuse of Social Science*, Beverly Hills et London: Sage, pp. 214-35.
- Weiss, C.H. (1987) "When politics and evaluation meet (with a postscript)", dans D. Palumbo (dir.), *The Politics of Program Evaluation*, Beverly Hills et London: Sage, pp. 45-70.
- Weiss, C.H. (1991) "Policy research: data, ideas, or arguments", dans P. Wagner, C.H. Weiss, B. Wittrock et H. Wollman (dir.), *Social Sciences and Modern States. National Experiences and Theoretical Crossroads*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 307-32.
- Wittrock, B. (1982) Social knowledge, public policy and social betterment. A review of current research on knowledge utilization in policy-making, *European Journal of Political Research*, 10, 83-9.

CITATION SUGGÉRÉE

Radaelli, C. M. (2024). Le rôle de la connaissance dans le processus de politiques publiques.
Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances, 8(4).
<https://doi.org/10.18166/tuc.2024.8.4.49>
(Article original publié en 1995)



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'œuvre dérivée 4.0 International